

<http://ec-necotin-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article317>



Nouveau protocole

- La vie de l'école -



Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

Copyright © École Élémentaire du Nécotin. Orléans - Tous droits réservés

Nouveau protocole

A compter du lundi 8 février, un nouveau protocole sera applicable à l'école. En voici les principes essentiels :

Utilisation maximale de l'espace disponible pour distancier au maximum les élèves entre eux dans les salles.

L'utilisation de tous les locaux de l'école est possible (bibliothèque, etc.)

Aération des locaux toutes les heures pendant quelques minutes

Récréations organisées par groupes (toujours les mêmes)

Lavage des mains à l'eau et au savon (30 sec. mini) au minimum : à l'arrivée le matin, avant et après chaque repas, avant et après chaque récréation, après être allé aux toilettes, en quittant l'école ou en arrivant à la maison.

Pour les adultes : port d'un masque « grand public » de catégorie 1 obligatoire (avec l'étiquette UNS catégorie1) dans les espaces clos comme à l'extérieur.

Pour les élèves : port d'un masque « grand public » de catégorie 1 obligatoire (avec l'étiquette UNS catégorie1) dans les espaces clos comme à l'extérieur. Il appartient aux parents de fournir ces masques à leurs enfants.

Masques : Vous veillerez à ce que votre enfant ait toujours trois masques dans son cartable. Les masques « faits maison » ne sont plus autorisés. Les masques autorisés portent une étiquette UNS 1 et répondent à la norme AFNOR- SPEC S76-001 . Si votre enfant reste à la cantine, donnez lui un sachet ou une boîte pour qu'il y range son masque du matin.